

Extrait du rapport sur l'administration des forêts domaniales du canton de Zurich, pendant l'exercice de 1866/67

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **19 (1868)**

Heft 11

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784481>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

regrette de ne pouvoir l'appliquer aux forêts privées. Si dans le Karst on partageait seulement les terrains *qui ne sont pas destinés à être reboisés*, ce serait une autre affaire; il serait alors permis d'admettre que la même surface produirait une plus grande quantité de fourrage qu'avant le partage, et que par conséquent on pourrait consacrer au reboisement une quantité de terrain qui corresponde à ce surcroît de production. Quelles que soient les différences que l'on pourrait trouver entre le Karst et la Suisse sous le rapport de l'importance et du rôle des communes, la question me paraît résolue de la manière la plus heureuse dans la résolution formulée en 1865, par la société des forestiers autrichiens, sur la proposition du baron de Pascotini; »La société des forestiers autrichiens est d'avis que l'utilisation actuelle des fonds communaux du territoire de Trieste étant un obstacle à leur culture, il conviendrait de n'abandonner au parcours que des surfaces aussi restreintes que le permettent les besoins des habitants, et de cultiver le reste comme bien communal de la manière la plus convenable et particulièrement en forêts.»

Quand un gouvernement s'occupe sérieusement des forêts, c'est toujours un signe que le char de l'état marche bien, puisqu'elles forment une partie très-importante de la richesse nationale, surtout si l'on considère l'influence qu'elles peuvent avoir sur un pays à tant d'égards divers. Il est hors de doute que l'appauvrissement des provinces maritimes de l'Autriche n'est pas sans relation avec le déboisement des forêts; aussi la nouvelle atmosphère dans laquelle se meuvent les autorités autrichiennes doit être favorable à l'oeuvre du reboisement; puisse-t-elle faire sentir bientôt son influence vivifiante sur les plaines arides du Karst! On peut espérer que le gouvernement ira de l'avant, les besoins sont reconnus, les moyens d'agir sont là, le temps est venu de les faire valoir.

Extrait du rapport sur l'administration des forêts domaniales du canton de Zurich, pendant l'exercice de 1866/67.

1. Aire forestière.

Au commencement de l'année, la superficie des forêts domaniales était de 5495_{,88} arpents. Dans le courant de cet exercice l'augmentation a été de 11_{,85} arp. et la diminution de 34_{,62} arp.;

la diminution surpasse ainsi l'augmentation de 22,77 arp., ce qui fait qu'à la fin de l'année l'aire forestière était réduite à 5473,11 arpents.

2. Produits matériels et pécuniaires.

	Arp.	Moules	Fagots	Valeur en francs.
Le plan d'exploitation portait	55,62	4773	150,246	174,142
L'exploitation réelle a comporté	53,79	4901	176,936	177,984
Différence) en plus	—	128	26,690	3,842
) en moins	1,83	=	—	—

L'anticipation en volume sur le plan d'exploitation tombe tout entière sur la forêt en liquidation du Hard à Embrach, et résulte de dommages causés par les vents. Le surplus du produit pécuniaire correspond presque exactement à l'anticipation sur le matériel. Relativement à l'année précédente, quoiqu'il y ait une légère différence en plus pour les produits matériels, il y en a une assez grande en moins pour le produit pécuniaire, ce qui est dû uniquement à la baisse du prix des bois.

En ne portant en compte que les forêts exploitées d'après le produit soutenu et franchises de toute servitude, en excluant ainsi la forêt du chapitre et celle du Hard à Embrach, on obtient pour résultats généraux les chiffres suivants, dans lesquels n'est pas compris le bois de souche:

a. Produits principaux et secondaires, b. Proportions des divers assortiments.

(Voir le tableau à la page 230.)

c. Produits accessoires.

On a exploité 358 quintaux d'écorce de chêne, qui ont produit 928 fr. Il a été vendu 173,659 plants pour la somme de 1560 fr. 95 ct. Les 128,8 arpents de terrain enclavés dans les forêts, qui sont essentiellement utilisés comme prés et flachères, ont produit une somme de 4797 fr. 57 ct., soit 37 fr. 25 ct. par arpent. On a retiré 615 fr. 25 ct. de la tourbe et 10 fr. de finance pour utilisation de sources.

d. Dépenses pour l'administration, l'exploitation et les travaux d'amélioration.

Produits principaux.					Produits secondaires.					Rendement en argent.				
	Etendue des coupes		Par arpent des coupes		en total		Rapport des produits secondaires au produit total		Au total		par arpent		par moule	
	Arp.	Moules	Moules	Moules	Moules	par arpent	%	%	Fr.	cts.	Fr.	cts.	Fr.	cts.
Futaies	31 ₁₀₄	2527 ₁₂	81 ₃	0 ₅₈	1840 ₅	0 ₄₂	42	72	125,636	14	28	88	28	77
Taillis composés	10 ₂₂	133 ₁₀	13 ₁₀	0 ₄₆	15 ₇	0 ₁₀₄	10	12	4,183	90	11	40	28	27
Moyennes	41 ₂₆	2660 ₂	64 ₁	0 ₅₇	1856 ₂	0 ₄₀	41	70	129,820	4	27	58	28	70

b. Proportions des divers assortiments.

	Produits principaux.						Produits secondaires.						Somme.			
	Bois de construction et de service.		Bois d'affouage		Bois de construction et de service.		Bois d'affouage		Bois de construction et de service.		Bois d'affouage		Bois de construction et de service.		Bois d'affouage	
	Moules	%	Moules	%	Moules	%	Moules	%	Moules	%	Moules	%	Moules	%	Moules	%
Futaies	1221 ⁰	48	1025 ⁵	41	280 ⁵	11	327 ¹	18	1105 ³	60	407 ⁶	22	1548 ¹	35	2131 ⁰	49
Taillis composés	20 ¹	15	61 ¹	46	51 ⁶	39	1 ⁶	10	2 ⁴	16	11 ⁵	74	21 ⁷	15	63 ⁵	43
Moyennes	1241 ¹	47	1086 ⁶	41	332 ³	12	328 ⁷	18	1107 ⁷	60	419 ⁶	22	1570 ⁰	35	2194 ⁶	48

En déduisant les dépenses pour achat de terrain et la valeur des servitudes, l'aménagement et l'exploitation des forêts domaniales ont coûté 35,243 fr. 79 ct. Si on ajoute à cette somme la moitié du traitement fixe des employés forestiers de l'état, soit 7350 fr., le total des dépenses est de 42,593 fr. 79 ct., ce qui donne 7 fr. 75 ct. par arpent.

De ces dépenses il faut compter :

pour l'administration	18,501 fr. 20,	soit par arp.	3 fr. 36 = 10,4 %
» l'exploitation	14,570 » 11, » » » 2 » 65 = 8,1 »		
» les trav. d'amélior.	9,522 » 48, » » » 1 » 74 = 5, »		

du produit brut.

Les frais de façonnage des bois de service et d'affouage s'élèvent, les uns dans les autres, à 2 fr. 66 cts par moule, soit 9,2 % de la valeur du bois. L'exploitation des produits accessoires a coûté 224 fr. 66 cts., soit environ 3 % de leur valeur.

e. Produit net.

Pour les forêts exploitées d'après le produit soutenu et franchises de servitude, le produit net a été de 20 fr. 74 cts par arpent; il est resté ainsi de 2 fr. 42 cts en dessous de celui de l'année passée, ce qu'il faut attribuer presque exclusivement à la baisse du prix des bois.

Dans la portion de la forêt du Hard d'Embrach qui est en liquidation, on a exploité 802 $\frac{1}{2}$ moules de bois, y compris le bois de souche et les fagots; ce matériel a produit 20,403 fr. 26 cts dont 9,000 fr. ont été versés au fonds capital. Il a été vendu 28,3 arpents de terrain pour 41,093 fr. 56 cts.

Cette liquidation a commencé en 1856/57 et il a été vendu depuis :

124 $\frac{5}{8}$ arpents de terrain pour	185,968 fr. et
9796 $\frac{6}{8}$ moules de bois et 175,036 fagots pour	307,908 »

Produit total 493,876 fr.

On a versé au fonds capital toute la somme obtenue pour le terrain vendu et 126,000 fr. du produit du bois, soit en tout 312,068 fr.

Le prix moyen du terrain vendu jusqu'à ce jour est de 1492 fr. par arpent. Les plus hauts prix ont été ceux de l'année 1861 où l'on a obtenu 2655 fr. par arpent.

(A suivre.)